Délégation Régionale
Occitanie Méditerranée

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Décision n°2023-14

Le Délégué Régional,

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n°84-278 du 12 août 1984 relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 1er février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale – M. SAMUEL (Didier) ;

Vu la décision n°DAJ2018-112 du 1er janvier 2018, donnant délégation de pouvoir aux délégués régionaux, ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision n°DAJ 2013-110 du 22 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n°DAJ2020-81 en date du 12 février 2020 du Président-directeur général portant organisation des achats de l'Inserm ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm en date du 7 octobre 2021 relative au renouvellement de la délibération du CA du 4 octobre 2018 relative aux missions ;

Vu la décision DAF/SA/2022-005 relative à l'actualisation des conditions de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires ;

Vu la décision DAJ 2012 – 124/JCH/CH nommant Jacques Cavaillé Délégué Régional et Ordonnateur secondaire à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision n°2022-163 nommant Nathalie Bonnefoy, à la fonction de Directrice de l'Unité U1194, à compter du 01/07/2022 ;

DECIDE

Article 1er : Délégation de signature permanente est accordée, à compter du 17 mars 2023 à Nathalie Bonnefoy, Directrice de l'Unité U1194, afin de signer ou valider en sa qualité de valideur final dans le système d'information financier SAFIr, au nom du Délégué Régional en sa qualité d'Ordonnateur Secondaire, et dans la limite d'une part, de ses attributions et d'autre part, des crédits disponibles de sa structure de recherche :

- Les marchés, les commandes et les contrats de fournitures et de services relevant du référentiel inter-EPST (à l'exception de ceux relatifs aux travaux) dont le montant est inférieur à 140 000 euros HT, à l'exception des contrats de recherche, conventions de formation, conventions de valorisation, conventions de reversement, conventions d'hébergement et des conventions relevant des missions d'Inserm-Transfert ;
- Les conventions de stage conclues sur le fondement des articles L.124-1 et suivants ou des articles D.331-1 et suivants du code de l'éducation ;
- Le cas échéant, les avenants aux conventions de stage conclues sur les fondements susvisés ;
- Les conventions de cession de droit liées à l'accueil des stagiaires dont les conventions de stage sont conclues sur les fondements susvisés ;

- Les commandes relatives à la gratification des stagiaires quel que soit le fondement juridique de la convention de stage ;
- Les constatations de service fait ;
- Les certifications de service fait ;
- Tous actes et documents relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger nécessaires à l'activité de l'U1194, à l'exception :
  - des missions dont la durée dépasse 30 jours ;
  - des ordres de mission sans frais, dont la durée dépasse 30 jours ;
  - des missions à destination de pays à risque, quelles que soient leur durée.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Nathalie Bonnefoy, délégation de signature est accordée, à compter du 17 mars 2023, à Pierre Martineau, *(Directeur de recherche, directeur adjoint)*, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Nathalie Bonnefoy et de Pierre Martineau, délégation de signature est accordée, à compter du 17 mars 2023, à Laurent Le Cam, (*Directeur de recherche, directeur adjoint*), aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Nathalie Bonnefoy, de Pierre Martineau et de Laurent Le Cam, délégation de signature est accordée, à compter du 17 mars 2023, à Carmen Rodriguez-Fabbrizio, (*Secrétaire générale*), aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Nathalie Bonnefoy, de Pierre Martineau, Laurent Le Cam et Carmen Rodriguez-Fabbrizio, délégation de signature est accordée, à compter du 17 mars 2023, à Jalel GALLAS, (*Coordinateur de gestion administrative, en sa qualité de Contractuel INSERM, jusque la fin de son contrat*), aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 6 : Nadia Kerdjadj (*Assistant ingénieur – Gestionnaire*), Daniela Michaud (*Technicien – Gestionnaire*), Déborah Lecarpentier (*Technicien – Gestionnaire*), Nadège Sanchez (*Technicien – Gestionnaire*), Jocelyne Huet-Ferraris (*Technicien – Gestionnaire*), *Lucie Rubio* (*Technicien – Gestionnaire*) et Adeline Torro (*Technicien – Gestionnaire*) reçoivent délégation de signature dans la limite d'une part, de leurs attributions et d'autre part, des crédits disponibles de la structure de recherche, pour disposer de la qualité de valideur final dans l'outil SAFIr afin de valider les commandes, les constatations de service fait et les certifications de service fait ainsi que tout acte de gestion relatif aux missions selon les dispositions de l'article 1er.

Article 7 : Ampliation de la décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la Délégation régionale Occitanie Méditerranée.

Article 8 : Elle abroge la décision antérieure n°2022-36 ayant le même objet.

Fait à Montpellier, le 17 mars 2023

Le Délégué Régional,
Ordonnateur secondaire

Jacques Cavaillé

Délégation Régionale
Occitanie Méditerranée

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Décision n°2023-14

Délégation Régionale Inserm
Occitanie Méditerranée

Délégataire : Prénom et NOM Fonction	Signature	Paraphe	Domaine de la délégation de signature
Nathalie BONNEFOY Directrice		NB	Marchés, commandes et contrats de fournitures et services, conventions de stage et conventions de cession de droits, constatations et certifications de service fait, actes et documents relatifs à la gestion des missions
Pierre MARTINEAU Directeur adjoint		PM	Marchés, commandes et contrats de fournitures et services, conventions de stage et conventions de cession de droits, constatations et certifications de service fait, actes et documents relatifs à la gestion des missions
Laurent LE CAM Directeur adjoint		LLC	Marchés, commandes et contrats de fournitures et services, conventions de stage et conventions de cession de droits, constatations et certifications de service fait, actes et documents relatifs à la gestion des missions
Carmen RODRIGUEZ-FABBRIZIO Secrétaire générale		CRF	Marchés, commandes et contrats de fournitures et services, conventions de stage et conventions de cession de droits, constatations et certifications de service fait, actes et documents relatifs à la gestion des missions
Jalel GALLAS Coordinateur de gestion administrative		J.G	Marchés, commandes et contrats de fournitures et services, conventions de stage et conventions de cession de droits, constatations et certifications de service fait, actes et documents relatifs à la gestion des missions
Nadia KERDJADJ Gestionnaire		NK	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions
Daniela MICHAUD Gestionnaire		D.M.	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions
Déborah LECARPENTIER Gestionnaire		DL	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions

Délégation Régionale
Occitanie Méditerranée

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Décision n°2023-14

Délégataire : Prénom et NOM Fonction	**Signature**	**Paraphe**	**Domaine de la délégation de signature**
Nadège SANCHEZ Gestionnaire		NS	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions
Jocelyne HUET-FERRARIS Gestionnaire		JF	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions
Lucie RUBIO Gestionnaire		LR	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions
Adeline TORRO Gestionnaire		AT	Commandes dématérialisées, commandes punchout, constatations et certifications de service fait, tout acte de gestion relatif aux missions